



Commission Communale des Finances

Mardi 17 novembre 2015 – 18 heures

Participants : Christophe CHARLES, Nadine KIEFFER, Richard HACQUARD, Agnès REBOUX, André CHAPAT, Annie BEC, Dominique DEHAENE et Valérie JUDIC

Excusés : Jean-Pierre Guillot

Rédaction : Valérie JUDIC

Ordre du Jour : Les différents tarifs communaux

COMPTE RENDU

1. Les différents tarifs communaux (la copie du dernier CR de la commission est remise à chaque participant et jointe en annexe)

Tarifs garderie :

Après discussion, les membres de la commission proposent :

- une augmentation de 5 cts sur chaque tarif (sauf pour le tarif exceptionnel) justifié essentiellement par l'augmentation des charges de personnel
- Un tarif plus avantageux pour les enfants restant en garderie le matin et le soir. Après discussion, la commission décide de ne pas appliquer d'augmentation à ce nouveau tarif « Tarif garderie matin et soir » soit :
5.00€ pour les quotients inférieurs ou égaux à 900
5.50€ pour les quotients entre 901 et 1500
6.00€ pour les quotients supérieurs ou égaux à 1501
Ce tarif sera mis en place à condition que le logiciel 3DOUEST puisse techniquement le prendre en compte.

Tarifs Restaurant scolaire :

Après discussion, les membres de la commission proposent :

- une augmentation de 3 cts sur chaque tarif (sauf pour le tarif exceptionnel) justifié essentiellement par l'augmentation des charges de personnel et de la nourriture (+0.8%)
- et qu'un tarif dégressif en fonction du nombre d'enfants inscrits par famille soit mise en place pour l'année scolaire 2016-2017. Ce point sera de nouveau abordé en commission finance au moment du débat budgétaire 2017.

Valérie JUDIC informe la commission de la hausse de fréquentation du restaurant scolaire : En effet, sur les 7 premières semaines de 2014, environ 619 repas ont été servis par semaine contre environ 663 en 2015, soit une hausse d'environ 7.10%, ce qui n'est pas négligeable. La fréquentation moyenne, sur ces 7 premières semaines, est donc d'environ 166 repas servis par jour sur un total de 258 élèves.

Tarifs TAP :

Après discussion, la commission propose de passer de 0.85€/l'heure à 0.90€/l'heure.

Tarifs CCAS (Téléalarme et portage de repas):

Ces tarifs seront votés en Conseil Administratif du CCAS

Tarifs Concession cimetière et columbarium :

Après discussion, la commission propose de ne pas appliquer d'augmentation tarifaire

Tarifs Loyers des locaux communaux :

Après discussion, la commission propose de ne pas appliquer d'augmentation tarifaire

Tarifs location de salles aux particuliers :

La commission adopte les préconisations de Dominique Dehaene et propose d'appliquer une augmentation de 5€ pour chaque tarif

Tarifs de la bibliothèque :

Après discussion, la commission propose de ne pas appliquer d'augmentation tarifaire en attendant la réorganisation de la bibliothèque municipale.

Tarifs des emplacements du marché et des vendeurs ambulants :

Suivant les préconisations de Sylviane Léone et après discussion, la commission propose :

- une simplification de la tarification en passant à un tarif au m/l soit 0.50€ m/l (pour réf : Chaponnay : 0.70€/m/l dont l'électricité et St George : 0.50€/m/l)
- 3 essais gratuits pour les nouveaux arrivants
- Une augmentation à 45€ au lieu de 25.50€ pour le tarif exceptionnel (pour réf : St George facture 65€ et Chaponnay : 35€)
- Le forfait électricité reste à 2€
- Le tarif reste à 1€ pour les producteurs Luzinaisards

Tarifs des pesées de la Bascule :

Après discussion, la commission propose de ne pas appliquer d'augmentation tarifaire

Durée : 1h30